



TAXE D'APPRENTISSAGE
ENSEMBLE POUR BÂTIR L'AVENIR
Choisissez Excelia !

Versement Taxe d'Apprentissage 2021 au bénéfice d'Excelia

Établissement habilité au titre du 5° de l'article L. 6241-5 du Code du Travail.

Pour les formations diplômantes de Bac+3 à Bac +5 :

Excelia Business School : Master Grande Ecole / BBA International / Bachelor Business / Master of Science
Excelia Digital School : Bachelor et Master en Communication et Stratégies Digitales / Data et Digital Intelligence
Excelia Tourism and Hospitality School : Bachelor Management du Tourisme et de l'hôtellerie / Master of Science
Bachelor Management International et Bachelor en Développement Commercial sur le campus de Tours et d'Orléans

Codes UAI :

- La Rochelle : 0171427J / N° SIRET : 348 768 508 00015
- Tours : 0371790V / N°SIRET : 348 768 508 00031
- Orléans : 0451493D / N° SIRET : 348 768 508 0023

Entreprise :

Raison sociale :

N°SIRET - Code APE / NAF :

Activité :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Contact « versement solde 13% taxe d'apprentissage » :

Nom et prénom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Montant total du versement : €

Modalités de versement :

- **Par chèque à l'ordre de EXCELIA GROUP, accompagné du présent bordereau complété et signé**
Adresse : Service Relations Entreprises / Sandy MICHENEAU
102, rue de Coureilles, 17000 La Rochelle
- **Par virement, merci de préciser « TA 13% 2021 » dans l'objet + envoi du présent bordereau complété et signé, par voie postale à l'adresse ci-dessus**

○ RIB Excelia Group :

Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
11706	11034	41348001000	50

Cachet de l'entreprise

Contact : Sandy MICHENEAU, Coordinatrice Taxe Apprentissage au 06 12 87 50 56